SIGAL
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MUTIPLES

S.I.G.A.L

" SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS "

Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du Mercredi 20 Mai 2026 à 18H00 au Bureau de Piste de l'aérodrome

Le Comité s'est réuni au Bureau de Piste de l'aérodrome le mercredi 20 mai 2026 à 18H pour examiner les questions à l'ordre du jour reprises ci-dessous, qui a été affiché au siège du SIGAL du 11 mai 2026 au 21 mai 2026 :

26-03-01 Désignation du secrétaire de séance et Approbation du Procès-verbal de la séance du 26 Janvier 2026 et du Procès-verbal de la séance du 29 Avril 2026

Administration Générale

26-03-02 - Règlement Intérieur
26-03-03 - Constitution des Commissions
26-03-04 - Commission d'Adjudication et d'Appels d'Offres : désignation des membres
26-03-05 - Commission Consultative de l'Environnement : nomination des représentants

Ressources Humaines

26-03-06 - Président, vice-président : Indemnités de fonction

Finances

26-03-07 - Règlement Budgétaire et Financier
26-03-08 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU)
26-03-09 - Affectation des résultats comptables 2025
26-03-10 - Budget Supplémentaire 2026

Animations

26-03-11 - Mise à disposition de terrains pour occupation temporaire du domaine public pour l'organisation d'un festival et fixation du montant de la redevance

Questions diverses

- Aire de Jeu
- Installation de Cirque

Bureau de Piste
216 Parc de l'aérodrome
59910 Bondues

Tél : 03.20.98.34.95
Courriel : sigal-bondues@sigal.eu

ville de bondues
MARCQ-EN-BARŒUL UN ART DE VIVRE
MARQUETTE LEZ LILLE
VILLE DE WAMBRECHIES

Etaient présents : MM. Martin LEPOUTRE, Sébastien BROGNIART
MM. Loïc CATHELAIN, Dominique LEGRAND,
MM. Bernard GERARD, Pierre VERLEY,
MM., Jean-Philippe PROUVOST, Louis LUTUN,
Mmes Noémie DHALLUIN, Marie-Pierre JANSSENS,
Mmes Bernadette EROUART, Michèle VANHOUTTE,

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :
M. Gaël MARTIGNY, ayant donné pouvoir à Mme DHALLUIN,
Mme Fanny MIELLET, ayant donné pouvoir à M. LEPOUTRE
M. Miguel BEADES, ayant donné pouvoir à M. LEGRAND,
M. Johann GRUSON, ayant donné pouvoir à Mme EROUART,
M. Benoit LECLERCQ, ayant donné à M. BROGNIART

Participaient également à la réunion :
M. Xavier VERITE
Mmes Séverine VANCORTENBOSCH et Marie DHAENENS

- Mme Noémie DHALLUIN est désignée comme secrétaire de séance.
Les Procès-verbaux des séances du 26 Janvier 2026 et du 29 Avril 2026 sont approuvés à l'unanimité.

- **Les délibérations 26-03-02, 26-03-03, 25-03-04, 26-03-05, 26-03-06, 26-03-07, 26-03-08, 26-03-09, 26-03-010 et 26-03-11 ont été adoptées à l'unanimité**. A noter en ce qui concerne :

  - la délibération n°26-03-02 :

M. VERLEY demande que les convocations et les projets de délibérations soient envoyées en version dématérialisée.
L'envoi des convocation et des projets de délibérations, ainsi que les notes de présentation, se feront en version dématérialisée (les élus enverront un mail de bonne réception). Les élus souhaitant bénéficier d'une version papier doivent en faire part.

  - la délibération n°26-03-03 :

Il a été décidé de constituer 4 commissions. La composition de ces commissions pourra évoluer.

  - la délibération n°26-03-06 :

Il est proposé de laisser les indemnités du Président et des Vice- Présidents au même taux que celui du mandat précédent. Pour information, l'indemnité s'élève à 205 € brut mensuel.

  - la délibération n°25-02-06 :

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 en section de fonctionnement (82 930.14€), l'excédent d'investissement sera reporté en section d'investissement (133 836.64€).

  - la délibération n°26-03-08 :

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.
L'exercice 2025 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 56 697.47 € et un excédent d'investissement de 193 701.99 € à reporter sur le budget 2026.
Il est rappelé que le conseil syndical avait prévu en investissement en 2025 le projet de construction du bureau de piste et l'acquisition d'un nouveau tracteur. La reconstruction du bureau commencera

dans quelques mois (en attente du permis de construire suite à l'attribution du marché de démolition et de construction). Le tracteur a finalement été réparé.
Au niveau du fonctionnement, il avait été prévu des subventions des associations à hauteur de 19 800€ pour un versement effectif de 10 000 €. Au niveau des animations, les Journées Portes Ouvertes organisées en septembre ont coûté 14 864€ au lieu des 23 000 € budgétisés.

- la délibération n°26-03-08 :

Le Budget supplémentaire (BS) est destiné à reprendre et à affecter le résultat de l'exercice précédent calculé à partir du Compte Financier Unique.
Il permet d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au Budget Primitif (BP).
En investissement, les investissements prévus concernent l'aménagement du nouveau bureau de piste.
Des demandes de subvention au titre notamment de la rénovation énergétique seront demandées auprès de la MEL, du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'ADEME.
Il est proposé de travailler sur une révision des redevances domaniales et des taxes d'atterrissage pour prendre en compte l'inflation.

- la délibération n°26-03-11 :

Le conseil syndical décide de ne pas inscrire une clause liée à une météo défavorable pour le calcul de la part variable lié au chiffre d'affaires de la Nordique.

- ***QUESTIONS DIVERSES***
  - *Réunion des 4 Maires*

Les Maires des communes membres du SIGAL se sont réunis pour travailler sur les contributions communales, et notamment la contribution de la ville de Bondues.
Il a été confirmé le principe que les constructions du SIGAL décidées lors la réalisation du Parc de l'aérodrome ne doivent pas entrainer un « enrichissement de la ville sur laquelle sont situés les terrains construits ».
Or depuis la réforme de la taxe d'habitation, la taxe foncière est constituée d'une part communale et d'une part départementales.
Il est donc proposé que la commune de Bondues continuera de reverser uniquement la part communale de la taxe foncière,
De plus, la commune de Bondues a trop versé sur les années 2021-2022-2023 pour un montant total de 74 389 €, mais elle n'a pas versé sa part communale de Taxes Foncières en 2025 pour 33500€ et en 2026 POUR 34242 €.
Il a été décidé que la commune de BONDUES reprendra à partir de 2027 un rythme normal de versement de sa part fiscalisée et du versement de la taxe foncière communale sur ces agrandissements.

- *Aire de Jeux*

Suite à une inspection de la Direction de la Répression des Fraudes, l'aire de jeux, qui avait été inaugurée en juin 2007, a été fermée (corrosion, vétusté des jeux, non conformité).
Nous avons présenté le rapport de vérification annuel qui a eu lieu il y a un mois (avis favorable pour tous les jeux et aucune observation). L'inspectrice va convoquer le contrôleur.
Il est décidé de démonter les jeux afin de pouvoir enlever les grilles HERAS avant le Festival organisé par la Nordique.
La commission Aménagement pourra travailler sur un futur aménagement.

- *Installation de Cirques*

L'accueil au niveau du parking à l'entrée de l'aérodrome ne peut se faire qu'entre novembre et février car cela nécessite une fermeture de la piste Est- Ouest pour des périodes de 2 semaines environ.
En général, on accueille 2 cirques maximum par an.
Pour la saison 2026/2027, on a déjà reçu plusieurs demandes.

Le conseil syndical propose d'accueillir le cirque Teddy Dubois et Prein en alternance pendant les vacances de février.
Toutefois, le SIGAL ne peut cautionner les branchements sauvages.
Aussi, les représentants de ces spectacles doivent être autonomes en eau et électricité. Les branchements devront être effectués dans les formes légales (compteur forain, cuve à eau) et ils seront tenus de le justifier.

Fait à BONDUES, le 26 Mai 2026
Le Secrétaire

Le Président